

Notre mission :

Contrer les effets de la pauvreté sur la réussite scolaire et le bien-être des enfants

RAPPORT ANNUEL 2019 - 2020

Membres et administrateurs de la Fondation

▪ **Représentantes et représentants du groupe des membres communautaires :**

Nom de l'administrateur	Début du mandat	Fin du mandat
Marie Biron	29 septembre 2010	AGA 2022
François Bouchard	19 septembre 2011	AGA 2023
Stéphane Duguay	7 mars 2016	AGA 2022
Gilles Ouellette	15 novembre 2016	AGA 2022

▪ **Représentantes et représentants du groupe des membres CECCE :**

Nom de l'administrateur	Début du mandat	Fin du mandat
Monique Briand	4 décembre 2018	AGA 2020
Réjean Sirois	15 novembre 2015	AGA 2020
Marc Lecompte	18 septembre 2017	AGA 2020

- À la rencontre du conseil d'administration du 2 décembre 2019, les administrateurs ont procédé à l'élection des dirigeants pour un mandat d'un an :
- o François Bouchard, président
 - o Stéphane Duguay, vice-président
 - o Réjean Sirois, trésorier

Rayonnement de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario

- Campagne centralisée du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) : visibilité auprès de plus de toutes les familles du CECCE ;
- Participation à divers soupers et événements au nom de la Fondation ;
- Tournoi de golf annuel 2020 : visibilité auprès de plus de 160 personnes, sur deux terrains de golf.

Stratégie de financement

L'année scolaire 2019-2020 a été perturbée à plusieurs égards, ce qui a fait en sorte que la stratégie de financement de la Fondation s'est vue elle aussi perturbée. En raison des moyens de pression exercés par les diverses instances syndicales dans la province en début d'année, la grande majorité des activités de financement prévues dans les écoles ont été annulées. Peu de temps après la fin des moyens de pression, le monde s'est vu confiné en raison de la pandémie de COVID-19. Malgré ces embûches, la Fondation a réussi à recueillir en dons directs à la Fondation par le biais de Canadon, de dons des particuliers, du Conseil et de quelques écoles, la Fondation a amassé 69 248 \$ en dons.

Dans l'objectif de poursuivre sur la lancée de la nouvelle stratégie de financement lancée en octobre 2018, la Fondation poursuit sa lancée en procédant de façon autonome à sa campagne de collecte de fonds sans le soutien de Centraide pour une deuxième année en raison du franc succès remporté lors de la première campagne. Cette campagne systémique de financement a été mise en place du 28 octobre au 29 novembre 2019 dans l'ensemble des écoles du CECCE avec l'appui et le soutien des directions et des élèves du CECCE. Ceci étant dit, plusieurs écoles ont fait le choix de placer leurs efforts de collecte de fonds à différents moments tout au long de l'année scolaire. La campagne à l'intention des employés, des écoles et de la communauté a permis à la Fondation de recueillir près de 29 000 \$ en dons par l'intermédiaire des écoles du CECCE, de CanaDon, de Centraide ou directement à la Fondation, malgré les embûches qui se sont présentées.

En plus des dons directs, la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est a récolté une somme d'un peu plus de 25 000 \$ lors de la huitième édition du tournoi de golf modifié en Journée de golf au profit de la Fondation, qui s'est déroulé le 19 août 2020. En raison des mesures sanitaires en vigueur lors de la tenue de l'événement, des modifications ont été apportées afin de pouvoir tenir l'événement. Pour la première fois, la journée s'est déroulée sur deux terrains de golf simultanément, soit au Club de golf Casselview et au Club de golf Emerald Links. En tout, 138 places de golf ont été achetées ou commanditées pour cette journée. En termes de commandite, les organisateurs ont dû pallier la diminution importante du nombre de commanditaires, incluant son commanditaire platine. Grâce à un concessionnaire auto de la région, une voiture Cadillac a été placée au terrain Emerald Links et offerte en cadeau à la personne qui réussissait un trou d'un coup au trou numéro 5 west.

Suite à un placement venu à terme, un réinvestissement du total de la somme investie, incluant les intérêts cumulés, a été dirigé dans un placement garanti lié aux marchés pour une durée de trois (3) ans, pour un total de 7 299,42 \$.

Présentement, la Fondation a une somme de 104 000 \$ en investissement qui génère des revenus additionnels.

En somme, la stratégie de financement 2019-2020 de la Fondation a permis de récolter une somme de plus de 98 200 \$.

Programmes de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario

Au courant de l'année 2019-2020, la Fondation a dû revoir le budget alloué pour certains programmes afin de rediriger des sommes vers le programme 1: fonds d'intervention d'urgence afin de répondre à la hausse importante des demandes en raison de la pandémie de Covid-19.

Voici les modifications qui ont été apportées dans un premier temps:

- 2 300 \$ a été transféré du Programme 2 - Projets spéciaux
- 2 200 \$ a été transféré du Programme 4 - Petits déjeuners
- 2 000 \$ a été transféré du Programme 7 - Déplacement pour circonstances particulières

Ainsi, un total de 6 500 \$ a été redirigé vers le Programme 1 - Fonds d'urgence

Dans un deuxième temps, il a fallu accéder à d'autres sources de financement en raison d'un grand nombre de demandes, une somme de 5 000 \$ a été redirigée du Programme 8 - Habillement. Ceci porterait la somme totale à 11 500\$ pour bonifier le Programme 1 - Fonds d'urgence.

Un nouveau programme a vu le jour cette année en raison du donateur anonyme, soit le programme 8: Entrepreneuriat social. En raison des grèves et de la Covid-19, une seule demande a été formulée, mais a dû être annulée en raison de toutes les activités qui ont été annulées dans les écoles.

Les huit (8) programmes qui suivent sont actifs afin d'actualiser les fins de la Fondation :

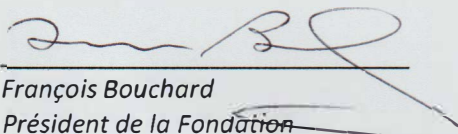
Programmes	
1.	<p>Le programme 1 : Fonds d'intervention pour les situations d'urgence</p> <p>Ce programme vise à répondre aux besoins de base d'un enfant dans les situations d'urgence par le biais d'une aide financière immédiate aux enfants dans le besoin. Il s'agit d'un programme complémentaire à ce qui se fait déjà à l'école et à ce qui est déjà disponible dans la communauté. Avant de faire une demande à la FECCE, l'école s'assure que toutes les sources d'appuis existantes dans l'école et dans la communauté ont été explorées.</p> <p>Pendant l'année scolaire 2019-2020, plus de 150 enfants et adolescents ont bénéficié de ce programme; 108 demandes ont été reçues. En date du 31 août 2020, une somme réelle de 23 077,53 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>
2.	<p>Le programme 2 : Projets spéciaux</p> <p>Ce programme permet le financement de projets spéciaux qui proposent des activités sportives, récréatives ou culturelles organisées par l'école (direction, personnel scolaire ou conseil d'école) pour le bénéfice particulier, mais non exclusif, des élèves dans le besoin fréquentant une école du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est.</p>

	<p>Pour l'année scolaire 2019-2020, deux (2) enfants ont bénéficié de ce programme ; une (1) demande a été reçue pour un montant total de 1 000 \$. En date du 31 août 2020, une somme réelle de 1 000 \$ a été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>
<p>3.</p>	<p>Le programme 3 : Accès aux études postsecondaires</p> <p>Ce programme compte deux volets :</p> <p>a. Le premier volet vise à répondre aux besoins d'élèves qui préparent leur demande d'admission à une institution postsecondaire ; il permet de fournir une aide financière aux élèves dans le besoin pour les frais d'ouverture de dossier.</p> <p>Pendant l'année scolaire 2019-2020, onze (11) finissants ont bénéficié du volet A de ce programme, pour un total de 1 755 \$. En date du 31 août 2020, une somme réelle de 1 755 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p> <p>b. Le deuxième volet quant à lui prévoit l'octroi de bourses pour un total de 19 000 \$ (dont 2 500 \$ sont fournis par la Société de la Saint-Vincent-de-Paul) à un élève qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ est diplômé du CECCE de l'année scolaire en cours ; ▪ vit une situation financière qui risque de suspendre la poursuite de ses études postsecondaires ; ▪ fait preuve de persévérance et démontre des aptitudes au travail et des capacités intéressantes se traduisant par des succès scolaires concrets ; ▪ fait preuve d'implication sociale sur les plans scolaire, communautaire ou familial ; ▪ manifeste un sérieux intérêt à poursuivre des études postsecondaires, de préférence dans un programme francophone. <p>Pour l'année scolaire 2019-2020, la Fondation et la St-Vincent-de-Paul ont remis trois (3) bourses de 2 500 \$ chacune, dans le cadre de ce programme. La Fondation a également remis huit (8) bourses supplémentaires, une (1) de 2 500\$ et six (6) de 1 250 \$. Un total de 19 000 \$ a été remis en bourse d'études postsecondaires cette année.</p>
<p>4.</p>	<p>Le programme 4 : Camps de jour, camps d'été et camps d'enrichissement</p> <p>Ce programme finance la participation d'un enfant à un ou des camps de jour/d'été/d'enrichissement offerts dans la communauté, de préférence en langue française.</p> <p>Pour l'année scolaire 2019-2020, sept (7) enfants et adolescents ont pu participer à un camp ; sept (7) demandes ont été reçues. En date du 31 août 2020, une somme réelle de 1 830 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>


5.	<p>Le programme 5 : Déjeuners de la Fondation</p> <p>Ce programme vise à répondre aux besoins de base d'un enfant dont les parents n'ont pas les moyens de lui fournir un petit déjeuner, une collation ou un déjeuner de qualité, tous les jours. Avant de faire une demande à la FECCE, l'école s'assure que toutes les sources d'appuis existantes dans l'école et dans la communauté ont été explorées.</p> <p>Pour l'année scolaire 2019-2020, sept (7) élèves ont bénéficié de ce programme. En date du 31 août 2020, une somme réelle de 575,90 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>
6.	<p>Le programme 6 : Habillement pour la saison hivernale</p> <p>Ce programme vise à soulager la pauvreté en subvenant aux besoins essentiels de vêtir chaudement, par temps froid, les enfants provenant de familles à faible revenu.</p> <p>Pour l'année scolaire 2019-2020, vingt-trois (23) demandes ont été formulées. Ces demandes ont permis de fournir des bottes et des vêtements chauds à 134 élèves. Au 31 août 2020, une somme totale de 5 885,73 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>
7.	<p>Le programme 7 : Déplacement pour circonstance particulière</p> <p>Ce programme vise à financer les dépenses relatives aux déplacements d'un enfant dans diverses situations (rendez-vous médical, activité d'enrichissement) lorsque la famille ou l'école est dans l'impossibilité d'assurer ce déplacement.</p> <p>Pour l'année scolaire 2019-2020, le programme a fait l'objet de cinq (5) demandes. Au 31 août 2020, une somme totale de 1 130 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>
8.	<p>Le programme 8 : Entrepreneuriat social</p> <p>Ce programme vise à financer les dépenses relatives aux fonds de démarrage ou d'appui pour des projets pour des projets d'engagement social ou citoyen pour aider les élèves à lancer leurs projets humanitaires pour couvrir certaines dépenses reliées à la publicité et au marketing.</p> <p>Pour le lancement du programme, une (1) demande a été formulée pour la mise en place d'un projet humanitaire. En raison de la pandémie, le projet n'a pas pu voir le jour. Aucune somme n'a été déboursée cette année.</p>

Saine gestion

- Des dépenses administratives pour la Fondation, telles que l'assurance responsabilité, l'hébergement du site Web et les frais bancaires, ont été engagées pour un montant de 4 895 \$. À cette somme, la Fondation soustrait un don de 1 500 \$ provenant de l'entente avec le groupe Marcil Lavallée.
- Un fonds de réserve créé afin de pouvoir faire face à des événements imprévus ou pour les besoins inhabituels découlant des programmes est d'un montant de 59 800 \$.



François Bouchard
Président de la Fondation



Marie-France Paquette
Directrice générale et secrétaire de la
Fondation par intérim